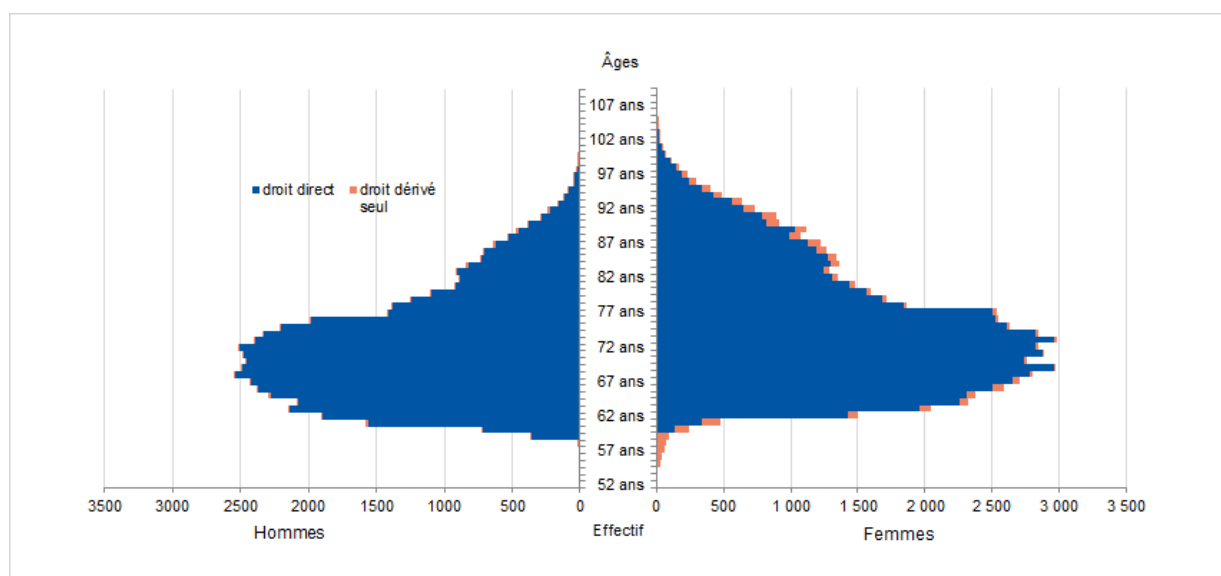
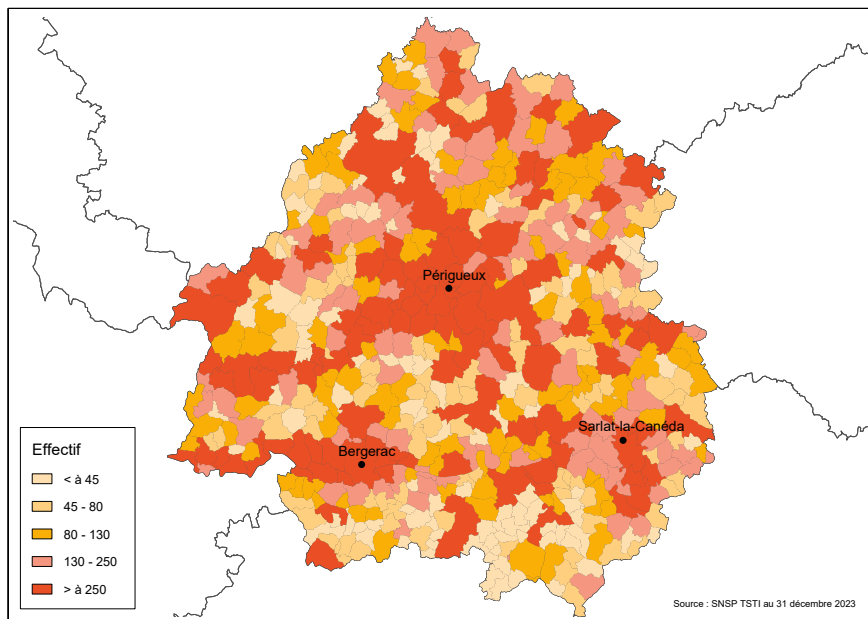


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 580	3 997	6 577
Droits directs (retraites personnelles)	2 283	2 558	4 841
Droits dérivés (retraites de réversion)	297	1 439	1 736
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	225	311	536
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	659	286	945
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,5 ans	63,2 ans
Droits dérivés	77,0 ans	74,3 ans	74,8 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	50 623	64 111	114 734
Retraités percevant un droit direct seul	48 234	46 261	94 495
Retraités percevant un droit dérivé seul	379	2 501	2 880
Retraités percevant les deux à la fois	2 010	15 349	17 359
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,5%	4,1%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 839	6 048	19 887
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	855 €	695 €	766 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,5%	47,4%	36,6%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bergerac			
Nombre total de retraités	3 403	4 902	8 305
Retraités percevant un droit direct seul	3 243	3 410	6 653
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	181	199
Retraités percevant les deux à la fois	142	1 311	1 453
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,4%	6,4%	6,0%
Périgueux			
Nombre total de retraités	2 454	4 237	6 691
Retraités percevant un droit direct seul	2 350	2 965	5 315
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	147	160
Retraités percevant les deux à la fois	91	1 125	1 216
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	8,0%	8,5%
Sariat-la-Canéda			
Nombre total de retraités	1 191	1 624	2 815
Retraités percevant un droit direct seul	1 139	1 178	2 317
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	57	64
Retraités percevant les deux à la fois	45	389	434
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	5,8%	5,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".